



**DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT,
DU LOGEMENT ET DE LA NATURE**

DIRECTION DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

**SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION ET DE LA RESTAURATION
DES ECOSYSTEMES LITTORAUX ET MARINS**

**EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE
DES STRATEGIES MARITIMES DE FAÇADES**

Rapport environnemental
soumis à consultation

Novembre 2018

Annexe sur la spatialisation des incidences



Évaluer les Politiques et Innover
pour les Citoyens et les Espaces



Sommaire

Zone n°1 – Caps et détroits du Pas-de-Calais	2
Zone n°2 – Estuaires picards et mer d’Opale	4
Zone n°3 – Côte d’Albâtre et ses ouverts	6
Zone n°4 – Baie de Seine	8
Zone n°5 – Large Baie de Seine	10
Zone n°6 – Nord Cotentin	11
Zone n°7 – Ouest Cotentin – Baie du Mont Saint-Michel	13
Zone n°8 – Manche Ouest au large des îles anglo-normandes	15

Fiches de la spatialisation des incidences en façade MEMN

Zone de la carte des vocations MEMN *	Zone n°1 - Caps et détroit du Pas-de-Calais
Vocation de la zone *	Prédominance de la navigation maritime, des enjeux de sécurité maritime et des infrastructures portuaires et énergies marines renouvelables. Besoin de maintenir l'activité de pêche maritime, le potentiel aquacole de la zone ainsi que de granulats marins, tout en permettant l'accueil des activités touristiques grandissantes. Préservation des corridors migratoires et des habitats remarquables.
Enjeux environnementaux	2 enjeux écologiques considérés majeurs : mouette tridactyle et phoque gris 12 enjeux écologiques considérés forts : tourbillons et front de Calais, espèces fourrages (callionymes), principale zone de dunes hydrauliques, bancs de moules, sables moyens subtidiaux, frayères (hareng, morue, rouget), nourriceries, élasmobranches (raies), sterne pierregarin, densité d'oiseaux marins en période internuptiale, marsouin, zone de migration des cétacés Autres enjeux environnementaux : paysage des caps blanc nez et gris nez, très forte érosion du trait de côte et fort risque de submersion marine, pollutions atmosphérique liée au port de Dunkerque et d'autres activités
Enjeux Natura 2000	La zone Caps et détroits du Pas-de-Calais comprend tout ou partie de 10 sites Natura 2000 (7 de la directive habitats, 3 de la directive oiseaux) : sites Natura 2000 Dunes de la plaine maritime flamande (FR3100474), Falaises du Cran aux œufs...(FR3100478), Bancs des Flandres (FR3102002 et FR3112006), Récifs Gris nez Blanc nez (FR31002003), Ridens et dunes du détroit (FR3102004), Platier d'Oye (FR3110039), Cap Gris nez (FR3110085), Falaises et pelouses du Cap Blanc Nez ... (FR3100477) et Falaises et dunes de Wimereux... (FR3100479) Enjeux majeurs : Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine dans 4 sites Replats boueux ou sableux exondés à marée basse dans 4 sites Marsouin commun dans 4 sites Phoque gris dans 4 sites Phoque veau-marin dans 6 sites 11 oiseaux répartis dans 3 sites
Enjeux socio-économiques	11 enjeux socioéconomiques sur 27 sont considérés comme majeurs : — raccordement EMR et autres câbles sous-marins — commercialisation et transformation des produits de la mer — construction navale — industries et risque technologique (centrale nucléaire)

	<ul style="list-style-type: none"> — pêche professionnelle au nord de Dunkerque — centrale nucléaire de Gravelines (production d'électricité) — projet de parc éolien au large de Dunkerque — sentier littoral et sites des deux Caps (tourisme) — trafic très dense de transport maritime, 4 ports — 7 zones de clapage — surveillance du trafic maritime <p>9 enjeux sur 27 considérés comme forts (voir fiche)</p> <p>Synthèse : Zone caractérisée par une forte densité d'enjeux socioéconomiques</p>
Incidences de la carte des vocations du DSF	<p>35 interactions entre enjeux écologiques et enjeux socio éco majeurs et forts sont recensées, dont 31 en augmentation (voir tableau dans la fiche)</p> <p>Elles concernent principalement les activités suivantes :</p> <p>Transport maritime et ports (7), pêche professionnelle (7), aquaculture marine (5), production d'électricité (5), travaux maritimes et artificialisation du littoral (4) et agriculture (4)</p> <p>L'exposé de la vocation n'apporte pas de priorité entre ces activités et introduit même un potentiel développement de l'activité d'extraction de granulats marins qui ne semblent pourtant pas un enjeu important dans cette zone. Elle n'est donc pas susceptible d'apporter une valeur ajoutée dans la gestion des risques d'incidences négatives. On peut néanmoins souligner la mention « <i>préservation des corridors migratoires et des habitats remarquables</i> » rédigée à la fin du paragraphe. Par ailleurs, contrairement aux orientations nationales, la zone 1 comprend une petite partie du périmètre du PNM des estuaires picards et de la mer d'Opale (secteur de Boulogne sur Mer), ce qui prive ce secteur d'une vocation reprenant les orientations de la charte du PNM davantage centrée sur la préservation des enjeux environnementaux en cohabitation avec les activités.</p> <p>Enfin, le chapitre des prescriptions ou recommandations reprend les dispositions réglementaires sans adaptation aux particularités de la zone.</p>
Incidences du DSF sur les zones N2000	<p>Les principaux risques d'incidence peuvent être précisés pour Natura 2000, en croisant les enjeux environnementaux majeurs au sein des zones Natura 2000 et les incidences potentielles associées aux principales activités socio-économiques. Ce croisement nous apprend :</p> <p>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine : incidences potentiellement négatives de l'implantation d'éolienne et de la pêche</p> <p>Marsouin commun : incidences potentiellement négatives de l'implantation d'éolienne et de l'activité pêche, ainsi que du transport maritime en cas d'augmentation des flux</p> <p>Phoque gris : incidences potentiellement négatives avec l'implantation d'éolienne et de l'activité pêche, ainsi que du transport maritime en cas d'augmentation des flux</p> <p>Phoque veau-marin : incidences potentiellement négatives avec l'implantation d'éolienne, l'activité pêche, ainsi que du transport maritime en cas d'augmentation des flux</p> <p>11 oiseaux : incidences potentiellement négatives avec l'implantation d'éolienne et l'activité pêche</p>

Sources : DSF MEMN - carte des vocations et Annexe 8 fiches descriptives des zones

Zone de la carte des vocations MEMN *	Zone n°2 – Estuaires picards et mer d’Opale
Vocation de la zone *	Zone à vocation de connaissance du patrimoine marin, de protection et de développement durable du milieu marin (pêche et aquaculture marine durables, et activités portuaires associées, tourisme littoral, préservation des zones fonctionnelles halieutiques et prélèvements de granulats marins).
Enjeux environnementaux	<p>2 enjeux écologiques considérés majeurs : densités d’espèces d’oiseaux marins en période internuptiale et phoque veau-marin</p> <p>18 enjeux écologiques considérés forts : zone frontale « semi-permanente » du fleuve côtier, estuaires picards, espèces de fourrages (callionymes, lançons, gobies, crevettes), principale zone de dunes hydrauliques, Ridens de Boulogne, bancs de moules, végétation pionnière à salicornes, sables fins et moyens sublitiaux, frayères (hareng, sole, plie, limande, merlan, morue, rouget et seiche), nourriceries, invertébrés benthiques (coque, crevette grise), élasmodermes (raies), grand gravelot, mouette tridactyle, site d’hivernage d’oiseaux d’eau, hivernage de plongeon en mer, marsouin commun, phoque gris.</p> <p>Autres enjeux environnementaux : paysage de la baie de Somme, le pôle de compétitivité AQUIMER basé à Boulogne-sur-mer, l’érosion côtière est très élevée dans le Pas-de-Calais, risque de submersion marine à Cayeux-sur-Mer</p>
Enjeux Natura 2000	<p>La zone Estuaires picards et mer d’Opale comprend tout ou partie de 7 sites Natura 2000 (4 de la directive habitats et 2 de la directive oiseaux) : sites Natura 2000 Estuaires et littoral picards (baies de Somme et d’Authie) (FR2200346 et FR2210068), Estuaire de la Canche, ... (FR3100480 et FR3110038), Dunes de l’Authie et Mollières de Berck (FR3102005), Baie de Canche et couloir des trois estuaires (FR3102005) et Ridens et dunes hydrauliques du détroit du Pas-de-Calais (FR3102004)</p> <p>Enjeux majeurs :</p> <p>Bancs de sable à faible couverture permanente d’eau marine dans 3 sites</p> <p>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse dans 4 sites</p> <p>Saumon d’atlantique dans 1 site</p> <p>Marsouin commun dans 3 sites</p> <p>Phoque gris dans 4 sites</p> <p>Phoque veau-marin dans 5 sites</p> <p>Grand Gravelot dans 1 site</p>
Enjeux socio-économiques	<p>4 enjeux socioéconomiques sur 21 sont considérés comme majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> — coques de la baie de Somme — projet de parc éolien de Dieppe + marémoteur — trafic maritime dense au large du secteur et zones d’attente — surveillance du trafic maritime <p>8 enjeux sur 21 considérés comme forts (voir fiche)</p>

	Synthèse : Zone caractérisée par une densité moyenne d'enjeux socioéconomiques
Incidences de la carte des vocations du DSF	<p>31 interactions entre enjeux écologiques et enjeux socio éco majeurs et forts sont recensées, dont 20 en augmentation (voir tableau dans la fiche)</p> <p>Elles concernent principalement les activités suivantes : Transport maritime et ports (7), pêche professionnelle (7), aquaculture marine (5), production d'électricité (4) et agriculture (4)</p> <p>L'exposé de la vocation s'appuie sur les orientations de la charte du PNM Estuaires Picards et Mer d'Opale dont le périmètre est quasiment équivalent à cette zone, ce qui est de nature à favoriser la préservation de l'environnement en cohabitation avec les activités socio-économiques du fait de la gouvernance spécifique de ce territoire. La parenthèse associée à cette vocation et listant les activités n'introduit en revanche aucune priorisation et introduit l'activité d'extraction de granulats marins qui ne semble pourtant pas un enjeu important dans cette zone.</p> <p>Enfin, le chapitre des prescriptions ou recommandations reprend les dispositions réglementaires sans adaptation aux particularités de la zone.</p>
Incidences du DSF sur les zones N2000	<p>Les principaux risques d'incidence peuvent être précisés pour Natura 2000, en croisant les enjeux environnementaux majeurs au sein des zones Natura 2000 et les incidences potentielles associées aux principales activités socio-économiques. Ce croisement nous apprend :</p> <p>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine : incidence potentiellement négative liées au développement de l'activité aquacole</p> <p>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse : incidences potentiellement négatives liées au développement de l'activité aquacole</p> <p>Marsouin commun : incidences potentiellement négatives du transport maritime en cas d'augmentation des flux</p> <p>Phoque gris : incidences potentiellement négatives du transport maritime en cas d'augmentation des flux</p> <p>Phoque veau-marin : incidences potentiellement négatives du transport maritime en cas d'augmentation des flux</p>

Zone de la carte des vocations MEMN *	Zone n°3 – Côte d’Albâtre et ses ouverts
Vocation de la zone *	Zone à vocation de développement des énergies marines renouvelables et des granulats marins, de préservation des zones fonctionnelles halieutiques et de promotion des activités de pêche durable.
Enjeux environnementaux	1 enjeu écologique considéré majeur : densités toutes espèces d’oiseaux marins en période internuptiale. 10 enjeux écologiques considérés forts : zone frontale « semi-permanente » du fleuve côtier, panache de la Seine, secteur d’alimentation pour les prédateurs supérieurs, bancs de moules, communautés calcaires du littoral, frayères (hareng, chinchard commun, dorade grise), saumon, élasmobranches (raies), marsouin commun en hiver. Autres enjeux environnementaux : paysage des falaises d’Etretat, érosion du trait de côte très élevée en Seine-Maritime (environ 74% du littoral).
Enjeux Natura 2000	La zone Côte d’Albâtre et ses ouverts comprend tout ou partie de 3 sites Natura 2000 (2 de la directive habitat et 1 de la directive oiseaux) : sites Natura 2000 de l’Yères (FR2300137), littoral Cauchois (FR2300139) et le littoral seino-marin (FR2310045) Enjeux majeurs : Marsouin commun dans 1 site Phoque gris dans 1 site Phoque veau-marin dans 1 site 6 oiseaux dans 1 site
Enjeux socio-économiques	2 enjeux socioéconomiques sur 21 sont considérés comme majeurs : — centrale nucléaire de Penly et Paluel (risque technologique) — Production d’électricité : projets éoliens (Dieppe – le Tréport et Fécamp) + centrales nucléaires 9 enjeux sur 21 considérés comme forts (voir fiche) Synthèse : Zone caractérisée par des enjeux centrés sur la production d’électricité
Incidences de la carte des vocations du DSF	18 interactions entre enjeux écologiques et enjeux socio éco majeurs et forts sont recensées, dont 9 en augmentation (voir tableau dans la fiche) Elles concernent principalement les activités suivantes : Pêche professionnelle (5), transports maritimes et ports (4) et production d’électricité (3) L’exposé de la vocation priorise le développement des énergies marines renouvelables et l’extraction de granulats marins parmi les activités existantes. On peut souligner les mentions « <i>préservation des zones fonctionnelles halieutiques</i> » et « <i>promotion des activités de pêche durable</i> ». Enfin, le chapitre des prescriptions ou recommandations reprend les dispositions réglementaires sans adaptation aux particularités de la zone.
Incidences du DSF sur les zones N2000	Les principaux risques d’incidence peuvent être précisés pour Natura 2000, en croisant les enjeux environnementaux majeurs au sein des zones Natura 2000 et les incidences potentielles associées aux principales activités socio-

économiques. Ce croisement nous apprend :
6 oiseaux : incidences potentiellement négatives avec les
projets d'implantation d'éoliennes

Zone de la carte des vocations MEMN *	Zone n°4 – Baie de Seine
Vocation de la zone *	Zone de renforcement de la cohabitation des usages dans un contexte de multi-activités présentes ou à venir (granulats marins, ressources halieutiques, conchylicoles, énergies marines renouvelables, attractivité touristique, infrastructures portuaires, industrielles majeures et défense) et de forts enjeux écologiques estuariens.
Enjeux environnementaux	<p>2 enjeux écologiques considérés majeurs : sédiments hétérogènes subtidiaux et densité toutes espèces d'oiseaux marins en période internuptiale</p> <p>14 enjeux écologiques considérés forts : Baie de Seine des Veys, Panache de la Seine et zones humides littorales et rétrolittorales, espèces de fourrages, bancs de moules, vasière intertidale, frayères (seiche et dorade grise), nourriceries, amphihalins (aloses et lamproies), invertébrés benthiques (coquille Saint-Jacques, crevette grise et bouquet), élasmodontes (raies), gravelot à collier interrompu, colonies d'oiseaux marins (fulmar boréal, grand cormoran, mouette tridactyle), site d'hivernage d'oiseaux d'eau (canard pilet, canard souchet, bernache nonnette), phoque veau-marin, le grand dauphin.</p> <p>Autres enjeux environnementaux : paysage des plages du débarquement, pollutions atmosphérique liée au port du Havre, le pôle de compétitivité Nov@log basé au Havre, l'érosion du trait de côte est relativement forte (40 % dans le Calvados).</p>
Enjeux Natura 2000	<p>La zone Baie de Seine comprend tout ou partie de 14 sites Natura 2000 (7 de la directive habitats et 7 de la directive oiseaux) : sites Natura 2000 de l'estuaire de la Seine (FR2300121), Tatihou – Saint-Vaast-la-Hougue (FR2500086), marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys (FR2500088), marais arrière-littoraux du Bessin (FR2500090), Baie de Seine occidentale (FR2502020 et FR2510047), Baie de Seine orientale (FR2502021), Estuaire et marais de la Basse Seine (FR2310044), Basses Vallées du Cotentin et Baie des Veys (FR2510046), Estuaire de l'Orne (FR2510059), Falaise du Bessin Occidental (FR2510099) et Littoral augeron (FR2512001), Littoral seino-marin (FR2310045) et Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire (FR2500085)</p> <p>Enjeux majeurs :</p> <p>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine dans 4 sites</p> <p>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse dans 5 sites</p> <p>Saumon atlantique dans 4 sites</p> <p>Marsouin commun dans 4 sites</p> <p>Phoque gris dans 4 sites</p> <p>Phoque veau-marin dans 5 sites</p> <p>9 oiseaux répartis dans 7 sites</p>
Enjeux socio-économiques	<p>10 enjeux socioéconomiques sur 26 sont considérés comme majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> — zones de baignades — conchyliculture (Baie de Seine) et zones aquacoles potentielles

	<ul style="list-style-type: none"> — artificialisation du littoral — 2 concessions d'extraction de granulats et zones potentielles dans les ports — Risques industriels : activités liées au port du Havre dont trafic maritime (risques importants liés au transport de matières dangereuses) — équipements de loisirs nautiques + ports de plaisance — pêche professionnelle aux arts traînants — projet éolien — centres de formation — nombreux ports <p>7 enjeux sur 26 considérés comme forts (voir fiche)</p> <p>Synthèse : Zone caractérisée par une forte densité d'enjeux socioéconomiques</p>
Incidences de la carte des vocations du DSF	<p>40 interactions entre enjeux écologiques et enjeux socio éco majeurs et forts sont recensées, dont 36 en augmentation (voir tableau dans la fiche)</p> <p>Elles concernent principalement les activités suivantes : Pêche professionnelle (7), transport maritime et ports (6), aquaculture marine (5) et production d'électricité (5)</p> <p>L'exposé de la vocation insiste sur le renforcement de la cohabitation des usages dans un contexte de multi-activités et d'enjeux environnementaux forts sans apporter de priorités entre ces activités.</p> <p>Enfin, le chapitre des prescriptions ou recommandations reprend les dispositions réglementaires sans adaptation aux particularités de la zone.</p>
Incidences du DSF sur les zones N2000	<p>Les principaux risques d'incidence peuvent être précisés pour Natura 2000, en croisant les enjeux environnementaux majeurs au sein des zones Natura 2000 et les incidences potentielles associées aux principales activités socio-économiques. Ce croisement nous apprend :</p> <p>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine : incidences potentiellement négatives du nautisme de loisir en cas d'augmentation des flux</p> <p>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse : incidences potentiellement négatives liées au développement de l'activité aquacole</p> <p>Saumon d'atlantique : incidences potentiellement négatives liées au développement de l'activité aquacole</p> <p>Marsouin commun : incidences potentiellement négatives du transport maritime et du nautisme de loisir en cas d'augmentation des flux</p> <p>Phoque gris : incidences potentiellement négatives du transport maritime et du nautisme de loisir en cas d'augmentation des flux</p> <p>Phoque veau-marin : incidences potentiellement négatives du transport maritime et du nautisme de loisir en cas d'augmentation des flux</p> <p>9 oiseaux : incidences potentiellement négatives du transport maritime et du nautisme de loisir en cas d'augmentation des flux</p>

Zone de la carte des vocations MEMN *	Zone n°5 – Large Baie de Seine
Vocation de la zone *	Prédominance de la navigation maritime et des enjeux de sécurité maritime. Zone à vocation de développement des énergies marines renouvelables et des granulats marins, en cohabitation avec les activités maritimes existantes, dont la défense, et le besoin spécifique de protection des mammifères marins.
Enjeux environnementaux	Aucun enjeu écologique considéré comme majeur. 6 enjeux écologiques considérés forts : sédiments grossiers subtidiaux, frayères, nourriceries (chinchard commun, grondin rouge et rouget barbet), élasmobranches (raies), densités toutes espèces d'oiseaux marins en période internuptiale, marsouin commun en été.
Enjeux Natura 2000	La zone Large Baie de Seine comprend une petite partie de la zone Natura 2000 Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire (FR2500085) avec comme enjeux majeurs : bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marin, replats boueux ou sableux exondés à marée basse, marsouin commun, phoques gris et phoque veau-marin.
Enjeux socio-économiques	3 enjeux socioéconomiques sur 20 sont considérés comme majeurs : — 3 concessions de granulats marins — sites potentiels de développement d'éoliennes — trafic maritime dense 2 enjeux sur 20 considérés comme forts (voir fiche) Synthèse : Zone caractérisée par une densité faible d'enjeux socioéconomiques
Incidences de la carte des vocations du DSF	13 interactions entre enjeux écologiques et enjeux socio éco majeurs et forts sont recensées, dont 9 en augmentation (voir tableau dans la fiche) Elles concernent les activités suivantes : Transport maritime et ports (4), pêche professionnelle (4), production d'électricité (3) et extraction de matériaux (2) L'exposé de la vocation ne priorise pas les trois activités socio-économiques existantes ou en développement dans la zone. On peut souligner la mention « <i>protection des mammifères marins</i> » rédigée à la fin du paragraphe. Enfin, le chapitre des prescriptions ou recommandations reprend les dispositions réglementaires sans adaptation aux particularités de la zone.
Incidences du DSF sur les zones N2000	Les principaux risques d'incidence peuvent être précisés pour Natura 2000, en croisant les enjeux environnementaux majeurs au sein des zones Natura 2000 et les incidences potentielles associées aux principales activités socio-économiques. Ce croisement nous apprend : Pas d'incidence du DSF sur la zone Natura 2000

Zone de la carte des vocations MEMN *	Zone n°6 – Nord Cotentin
Vocation de la zone *	Zone à fort potentiel de développement durable des activités maritimes actuelles ou émergentes (pêche et aquaculture marine durables, production d'énergie par hydroliennes, construction navale, activités militaires, tourisme littoral, etc.).
Enjeux environnementaux	1 enjeu écologique considéré majeur : Grand dauphin 8 enjeux écologiques considérés forts : zone de transition entre manche ouest et est, courants tidaux maximums et tourbillon et tourbillon de Barfleur, laminaires, récifs infralittoraux, nourriceries (tourteau), invertébrés benthiques (homard européen, ormeau), grand gravelot, marsouin commun, fonction de migration pour des cétacés Autres enjeux environnementaux : pollutions atmosphérique liée à l'activité (trafic routier et habitat dense) de Cherbourg-en-Cotentin, présence de la centrale nucléaire de Flamanville.
Enjeux Natura 2000	La zone Nord Cotentin comprend tout ou partie de 7 sites Natura 2000 (6 de la directive habitats et 1 de la directive oiseaux) : sites Natura 2000 du Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel (FR2500082), Massif dunaire de Héauville à Vauville (FR2500083), Récifs et landes de la Hague (FR2500084), Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire (FR2500085), Banc et récifs de Surtainville (FR2502018), Anse de Vauville (FR2502019), Landes et dunes de la Hague (FR2512002) Enjeux majeurs : Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine dans 4 sites Replats boueux ou sableux exondés à marée basse dans 4 sites Marsouin commun dans 4 sites Phoque gris dans 4 sites Phoque veau-marin dans 4 sites Grand Gravelot dans 1 site
Enjeux socio-économiques	5 enjeux socioéconomiques sur 20 sont considérés comme majeurs : — raccordement EMR et autres câbles sous-marins — risques liés à la centrale nucléaire de Flamanville, démantèlement sous-marins nucléaires, retraitement de combustibles nucléaires et stockage — navigation de plaisance et sports nautiques (Cherbourg-en-Cotentin) — production d'électricité par la centrale nucléaire et projet de fermes hydroliennes — trafic maritime dense (notamment rail maritime) 6 enjeux sur 20 considérés comme forts (voir fiche) Synthèse : Zone caractérisée par une densité moyenne d'enjeux socioéconomiques
Incidences de la carte des vocations du DSF	18 interactions entre enjeux écologiques et enjeux socio éco majeurs et forts sont recensées, dont 8 en augmentation (voir tableau dans la fiche) Elles concernent principalement les activités suivantes :

	<p>Transport maritime et ports (5), pêche professionnelle (5) et aquaculture marine (3).</p> <p>L'exposé de la vocation n'apporte pas de priorisation entre les différentes activités existantes ou potentielles.</p> <p>Enfin, le chapitre des prescriptions ou recommandations reprend les dispositions réglementaires sans adaptation aux particularités de la zone.</p>
Incidences du DSF sur les zones N2000	<p>Les principaux risques d'incidence peuvent être précisés pour Natura 2000, en croisant les enjeux environnementaux majeurs au sein des zones Natura 2000 et les incidences potentielles associées aux principales activités socio-économiques. Ce croisement nous apprend :</p> <p>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine : incidences potentiellement négatives de l'installation d'une ferme hydrolienne</p> <p>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse : incidences potentiellement négatives de l'installation d'une ferme hydrolienne</p> <p>Marsouin commun : incidences potentiellement négatives de l'installation d'une ferme hydrolienne et du transport maritime en cas d'augmentation des flux</p> <p>Phoque gris : incidences potentiellement négatives de l'installation d'une ferme hydrolienne et du transport maritime en cas d'augmentation des flux</p> <p>Phoque veau-marin : incidences potentiellement négatives de l'installation d'une ferme hydrolienne et du transport maritime en cas d'augmentation des flux</p>

Zone de la carte des vocations MEMN *	Zone n°7 – Ouest Cotentin – Baie du Mont Saint-Michel
Vocation de la zone *	Zone à vocation conchylicole, pêche et de conciliation de son attractivité touristique avec la richesse de son patrimoine naturel.
Enjeux environnementaux	<p>4 enjeux écologiques considérés majeurs : Hermelles, sédiments grossiers subtidiaux et sédiments intertidaux, puffin des Baléares, macreuse noire, grand dauphin.</p> <p>15 enjeux écologiques considérés forts : zone macro-tidale, lançons, dunes hydrauliques de sables coquilliers, habitats biogéniques, sédiments hétérogènes subtidiaux, frayères (sole, barbue, dorade grise, seiche, calmar et araignée), nourriceries, saumon, invertébrés benthiques (homard européen, bulot, praires, amande de mer), élasmobranches (raies), huitrier pie, colonies d'oiseaux marins (cormoran hupé, goéland marin et sterne Dougall), site d'hivernage pour les oiseaux d'eau, densités toutes espèces d'oiseaux marins en période internuptiale, phoque veau-marin,</p> <p>Autres enjeux environnementaux : paysage du Mont Saint Michel, l'intérieur des havres de l'ouest Cotentin sont en engraissement, secteurs érodés menaçant l'avifaune</p>
Enjeux Natura 2000	<p>La zone Ouest Cotentin – Baie du Mont Saint-Michel comprend tout ou partie de 7 sites Natura 2000 (4 de la directive habitats et 3 de la directive oiseaux) : sites Natura 2000 de Baie du mont Saint-Michel (FR2500077 et FR2510048), Chausey (FR2500079 et FR2510037), Littoral Ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou (FR2500080), Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay (FR2500081), Havre de la Sienne (FR2512003)</p> <p>Enjeux majeurs :</p> <p>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine dans 4 sites</p> <p>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse dans 4 sites</p> <p>Saumon atlantique dans 4 sites</p> <p>Marsouin commun dans 2 sites</p> <p>Phoque gris dans 3 sites</p> <p>Phoque veau-marin dans 3 sites</p> <p>8 oiseaux répartis dans 3 sites</p>
Enjeux socio-économiques	<p>1 enjeu socioéconomique sur 20 est considéré comme majeur :</p> <p>— la bande littorale constitue le principal site de production d'huître et de moules de bouchots</p> <p>7 enjeux sur 20 considérés comme forts (voir fiche)</p> <p>Synthèse : Zone caractérisée par des enjeux centrés sur la production aquacole</p>
Incidences de la carte des vocations du DSF	<p>17 interactions entre enjeux écologiques et enjeux socio éco majeurs et forts sont recensées, dont 6 en augmentation (voir tableau dans la fiche)</p> <p>Elles concernent principalement les activités suivantes : Pêche professionnelle (7), aquaculture marine (5) et agriculture (4).</p> <p>L'exposé de la vocation n'établit pas de priorité entre les deux activités principales (conchyliculture et pêche</p>

	<p>professionnelle) mais n'élargit pas non plus à d'autres activités potentiellement impactantes. Elle insiste par ailleurs sur la nécessaire conciliation de l'attractivité touristique avec la préservation du patrimoine naturel.</p> <p>Enfin, le chapitre des prescriptions ou recommandations reprend les dispositions réglementaires sans adaptation aux particularités de la zone.</p>
Incidences du DSF sur les zones N2000	<p>Les principaux risques d'incidence peuvent être précisés pour Natura 2000, en croisant les enjeux environnementaux majeurs au sein des zones Natura 2000 et les incidences potentielles associées aux principales activités socio-économiques. Ce croisement nous apprend :</p> <p>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine : incidences potentiellement négatives du développement de l'activité aquacole</p> <p>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse : incidences potentiellement négatives du développement de l'activité aquacole</p> <p>Saumon atlantique : incidences potentiellement négatives du développement de l'activité aquacole</p> <p>8 oiseaux : incidences potentiellement négatives du développement de l'activité aquacole</p>

Zone de la carte des vocations MEMN *	Zone n°8 – Manche Ouest au large des îles anglo-normandes
Vocation de la zone *	Prédominance de la navigation maritime et des enjeux de sécurité maritime en cohabitation prioritairement avec les activités de pêches professionnelles durables et à vocation de développement d'énergies marines renouvelables.
Enjeux environnementaux	1 enjeu écologique considéré majeur : sédiments hétérogènes subtidaux. 14 enjeux écologiques considérés forts : front thermique de Ouessant et stratification tardive en été, dunes hydrauliques, Roches-Douvres, fosse centrale de la Manche, sédiments grossiers subtidaux, frayères, nourricerie (chinchard commun), invertébrés benthiques (tourteau, pétoncle blanc), élasmobranches (petit pocheteau gris et grand pocheteau gris), Fou de Bassan, densités toutes espèces d'oiseaux marins en période internuptiale, hivernage du fulmar boréal, marsouin commun en été, dauphin commun et tortue luth
Enjeux Natura 2000	La zone Manche Ouest au large des îles anglo-normandes comprend tout ou partie de 2 sites Natura 2000 (1 de la directive habitats et 1 de la directive oiseaux) : sites Natura 2000 Nord Bretagne DH (FR2502022) et Nord Bretagne DO (FR2512005). Ces sites Natura 2000 sont récentes (dates de fin 2017 - début 2018). Enjeux majeurs : Marsouin commun dans 1 site 7 oiseaux dans 1 site
Enjeux socio-économiques	2 enjeux socioéconomiques sur 19 sont considérés comme majeurs : — production d'électricité (sites potentiels éoliens) — transport maritime dense (route maritime) 3 enjeux sur 19 considérés comme forts, dont la pêche (voir fiche) Synthèse : Zone caractérisée par une densité faible d'enjeux socioéconomiques
Incidences de la carte des vocations du DSF	12 interactions entre enjeux écologiques et enjeux socio éco majeurs et forts sont recensées, dont 3 en augmentation (voir tableau dans la fiche) Elles concernent les activités suivantes : Transport maritime et ports (5), pêche professionnelle (4) et production d'électricité (3) L'exposé de la vocation n'établit pas de priorité entre les trois activités principales (transport maritime, pêche et développement des EMR). Le chapitre des prescriptions ou recommandations reprend les principes définis par le niveau national sans adaptation à la zone.
Incidences du DSF sur les zones N2000	Les principaux risques d'incidence peuvent être précisés pour Natura 2000, en croisant les enjeux environnementaux majeurs au sein des zones Natura 2000 et des enjeux socio économiques majeurs. Ce croisement nous apprend : Marsouin commun : incidences potentiellement négatives de l'implantation d'éolienne

	7 oiseaux : incidences potentiellement négatives de l'implantation d'éolienne
--	--